



Lors de son mot d'ouverture d'assemblée, le président a souhaité à tous un joyeux temps des Fêtes, marquant ainsi la fin de l'année 2024. Le vice-président, Dominic Hébert a aussi profité de cet instant pour remercier les personnes déléguées qui étaient présentes malgré la période chargée avant le congé des Fêtes. Nous savons à quel point c'est un moment charnière, mais c'est votre grande implication qui permet de donner les bonnes informations aux collègues.

Projet de loi 37

Le président a également fait un point d'information sur l'intention de déposer un projet de loi (Loi 37) qui viendrait modifier les paramètres de négociation dans le secteur public par le Conseil du trésor.

Plus précisément, cette loi baliserait les paliers de négociation et déterminerait les matières déferées aux syndicats locaux, aux fédérations et aux centrales.

L'intention est qu'elle puisse réduire les tensions issues des négociations. Malgré tout, une préoccupation majeure émerge chez nous dans le fait que l'agent négociateur est également le législateur.

Le dépôt est prévu au retour, le 28 janvier. Une analyse approfondie par le Syndicat de Champlain, la FSE-CSQ et la Centrale aura lieu. Dominic et Jean-François ont insisté sur le fait que ce projet de loi a une importance cruciale et qu'on devra rester aux aguets pour ne pas se faire imposer des conditions de négociation désavantageuses.

Santé et Sécurité au Travail (SST)

Edith Moreau, la conseillère SST de la section Salaberry a rappelé que l'article 49 vous oblige à déclarer toute situation problématique en milieu de travail. Elle a insisté sur le fait que cette déclaration n'est pas une plainte, mais une obligation

légale pour permettre à l'employeur de mettre en place des solutions. D'ailleurs, l'obligation d'apporter des correctifs est aussi encadrée légalement, cette fois-ci par l'article 51.

Mouvement ACTES

Un résumé des rencontres du réseau ACTES, tenu les 15 et 16 novembre derniers, a été présenté par Nancy Brunet, responsable du comité et membre du conseil exécutif de la section Salaberry. Bonne nouvelle! Nous avons officialisé un partenariat avec le projet *Porte ton pyj* d'Opération Enfant Soleil, pour aider une cause qui nous tiens à cœur. En effet, tous les profits de *Porte ton Pyj* aideront les enfants malades.

Essentiellement, durant la journée du 20 février 2025, le personnel et les élèves seront invités à aller à l'école en pyjama. Un don de 2 \$ pour porter le pyjama sera versé à Opération enfant soleil. D'autres détails seront annoncés plus près du concours.

Calendriers scolaires 2025-2026

Dominic a effectué un retour sur les propositions issues de la consultation menée par le Syndicat de Champlain concernant les calendriers scolaires 2025-2026. Voici les principales propositions syndicales retenues :

- Bonifier le minimum de 25 % à 50 % du total des journées pédagogiques pour lesquelles le lieu pour effectuer le travail est déterminé par l'enseignante ou l'enseignant.
- Bonifier le minimum de 20 % à 40 % du total des journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire pour lesquelles le contenu sera déterminé par les enseignantes et les enseignants.
- Ne placer aucune journée pédagogique dont le lieu pour effectuer le travail est déterminé par l'enseignante ou l'enseignant en août 2025 ou juin 2026.
- Placer une journée pédagogique le 27 mars 2026 pour le Congrès du Syndicat de Champlain. Celle-ci ne doit pas être une journée pédagogique dont le lieu et le contenu sont déterminés par les enseignantes et les enseignants.

Les propositions ont été envoyées à la partie patronale le 2 décembre.

Enfin, les calendriers devaient être adoptés lors du conseil d'administration du CSS le 17 décembre.

Comité paritaire EHDA

Tout d'abord, un chantier est en marche pour une refonte de la politique EHDA du CSSVT.

- La première rencontre a eu lieu le 27 novembre et la prochaine se tiendra le 4 février.
- L'objectif initial est d'adopter la politique en juin au conseil d'administration du CSSVT. Dominic Hébert a toutefois admis que, réalistement, l'ampleur des travaux pourrait amener le projet à être adopté à l'automne.

De plus, un point a été fait sur l'élaboration du cadre de référence pour les orthopédagogues.

- La première rencontre a eu lieu le 25 novembre et la prochaine se tiendra le 16 décembre.

Le 9 décembre dernier, nous avons couvert un large éventail de sujets. Nous terminons ce résumé en remerciant vos personnes déléguées pour leur engagement continu et en souhaitant à tous une période des Fêtes reposante et joyeuse.